

ACTIVITÉS CERTIFIÉES

Activités examinées et approuvées par le CMFC^{MC}

Au moins 125 crédits par cycle



Apprentissage
en groupe

- Activités certifiées Mainpro+ du CMFC (congrès, ateliers, tournées cliniques)
- Activités de l'AAFP et de l'ABFM
- Programmes de réanimation avancée (participant)
- Crédits de PRA de catégorie 1 de l'AMA
- Fondation pour l'éducation médicale continue (FÉMC)
- Activités de DPC internationales
- Programme MORE^{OB} Plus
- Crédits de catégorie A du Québec
- [‡]Section 1 du programme de MDC du Collège royal



Autoapprentissage

- Activités certifiées Mainpro+ du CMFC
- Programme Autoapprentissage^{MC} du CMFC
- CMFCApprendre
- Articles dans *Le MFC*
- Apprentissage sur le pouce au sujet de la COVID-19
- Activités de l'AAFP et de l'ABFM
- Crédits de PRA de catégorie 1 de l'AMA
- Stage de perfectionnement clinique officiel
- Études officielles (diplôme/certificat universitaire)
- Fondation pour l'éducation médicale continue (FÉMC)
- Activités de DPC internationales
- Crédits de catégorie A du Québec
- UpToDate^{MD} (avec certificat d'achèvement)



Évaluation

- Activités certifiées Mainpro+ du CMFC
- Évaluation pour une visite d'agrément du CMFC
- Tutorat de pair du CMFC (VAC ou tuteur Perles.ce)
- Activités de l'AAFP et de l'ABFM
- Supervision clinique (selon l'ordre des médecins)
- Rôle d'examineur(-trice) lors des examens de certification
- Examen en médecine familiale ou Examen en médecine d'urgence (préparation à l'examen)
- Activités de DPC internationales
- Exercices Relier l'apprentissage (à la pratique, à l'enseignement, à l'évaluation, à la recherche, à l'administration)
- CMC360
- Perles^{MC}
- Vérification de la pratique
- Examen provincial de la pratique
- Crédits de catégorie B du Québec
- [‡]Section 3 du programme de MDC du Collège royal

ACTIVITÉS NON CERTIFIÉES

Activités conformes à la définition de DPC du CMFC*

[‡]doivent être de nature non promotionnelle

- Séances et ateliers de congrès
- Tournées cliniques
- Clubs de lecture
- Activités interdisciplinaires
- Section 1 du programme de MDC du Collège royal

- Participation à un comité
- Développement de cursus
- Lecture de revues
- Soumission de manuscrits
- Apprentissage en ligne (vidéos, balados, etc.)
- Recherche
- Enseignement ou présentation
- Tutorat

- Examen du cursus
- Révision de manuscrits pour des revues médicales
- Vérifications de la pratique
- Révision de lignes directrices de pratique clinique
- Section 3 du programme de MDC du Collège royal

*DPC = développement professionnel continu

[†]Les réunions parrainées ou organisées par une organisation à but lucratif qui ne portent pas l'énoncé de certification du CMFC ne sont pas admissibles à des crédits Mainpro+.

[‡]Les crédits certifiés qui dépassent le nombre maximum peuvent être transférés à la catégorie des crédits non certifiés.

Sommaire de Mainpro+

Dates du CYCLE

- Du 1^{er} juillet au 30 juin

Exigences pendant le CYCLE

- Cycle de déclaration de cinq ans
- Pendant chaque cycle de cinq ans, vous devez accumuler et déclarer un minimum de 250 crédits, dont au moins 125 doivent être certifiés
- Au moins 25 crédits certifiés ou non certifiés doivent être accumulés et déclarés chaque année
- Déclaration des crédits en ligne obligatoire



Apprentissage en groupe

Activités qui offrent des occasions d'apprendre avec d'autres



Autoapprentissage

Activités planifiées et mises en œuvre par l'apprenant, hors d'un contexte de groupe



Évaluation

Activités qui stimulent l'apprentissage et la pratique ou l'amélioration du rendement grâce à l'analyse des données et à la prestation ou à la réception de rétroaction au sujet d'une personne, d'un groupe ou de matériel

CATÉGORIES DE CRÉDITS

DPC CERTIFIÉ

Activités évaluées et approuvées par le Collège qui respectent les normes de DPC certifié.

DPC NON CERTIFIÉ

Activités qui n'ont pas été officiellement évaluées par le Collège, mais qui respectent la définition d'une activité de DPC du Collège, qui sont de nature non promotionnelle et qui offrent des occasions d'apprentissage professionnel valables.

REPORTER DES CRÉDITS

Dans Mainpro+, un total de 40 crédits certifiés peuvent être reportés au cycle suivant. Le report de crédits ne peut se faire que si des crédits supplémentaires dépassant les 125 crédits certifiés (et les 250 crédits au total) exigés au cours du cycle précédent ont été déclarés.

EXERCICES RELIER L'APPRENTISSAGE

Grâce à notre programme Relier l'apprentissage, les participants Mainpro+ peuvent obtenir des crédits certifiés en effectuant des activités de réflexion comme Relier l'apprentissage à la pratique, à l'enseignement, à l'évaluation, à la recherche et à l'administration.

POUR NOUS JOINDRE

www.cfpc.ca/Presentation_de_MAINPRO/ • **Coordonnatrice Mainpro+** : 1 800 387-6197, poste 560 • mainprocredits@cfpc.ca